



HIVER 2012 | VOLUME 14 | N° 1

Bureau du taxi et du remorquage

dans ce numéro

3 Postes d'attente

4 Oui, je suis Cool Taxi

5 Nouvelles du BTR

14 Table de concertation

16 Taxis électriques

Bien présent, le BTR devient une société paramunicipale

Porteuse de changements et d'améliorations pour l'industrie du taxi, l'année 2011 fut bien remplie. On peut penser à la réponse du Comité exécutif de la Ville de Montréal suite au dépôt des rapports de la consultation mixte sur l'industrie, le BTR devient une société paramunicipale dans un futur rapproché. Des modifications à la loi sont nécessaires pour opérer ce changement. Les procédures sont en cours et devraient se poursuivre au cours de l'année 2012. Donc le BTR est là pour rester et voit renouveler son mandat de veiller à l'application de la réglementation et de participer activement au développement économique de l'industrie du taxi.

Le grand changement, c'est que le BTR ne relèvera plus du SPVM, mais sera autonome, comme on peut le lire en page 14. En matière d'amélioration, on peut aussi penser aux nouvelles règles de représentativité de la Table de concertation. Celles-ci ont été adoptées le 17 novembre dernier, les organismes souhaitant en faire partie avaient jusqu'au 31 décembre pour déposer leur

candidate. Le BTR fait présentement l'analyse des dossiers, les résultats seront connus en février. Les travaux de la Table pourront donc reprendre prochainement. À lire sur la journée du 17 novembre en page 14. La croissance des marchés émergents s'est confirmée en 2011. L'industrie s'intéresse de plus en plus à ces nouvelles clientèles, comme en témoignent les articles sur *Cool Taxi* et *SOS Taxi*, page 4.

Formation continue

Les enjeux pour 2012: la reconnaissance du métier de chauffeur de taxi et la mise sur pied d'un programme de formation continue. Rappelons que le développement économique de l'industrie passe par une formation continue, une valeur ajoutée au métier de chauffeur.

Retombées économiques du tourisme

Montréal a connu une forte saison au chapitre de l'achalandage touristique. Avec une augmentation du taux d'occupation des chambres d'hôtels et plus de bateaux de croisières au quai

Alexandra, soit plus de 48 000 croisiéristes et membres d'équipage pour des retombées économiques de 5 millions engendrées par ces visiteurs. Et l'industrie des croisières serait en croissance. Ce qui est de bon augure pour l'industrie du taxi. Soulignons que le port de Montréal a reçu pour la deuxième année consécutive le prix *Best Turnaround Destination* qui récompense les destinations de croisière offrant aux passagers une qualité d'accueil supérieure, un excellent service de transfert avec les aéroports et les gares, le transport de personnes, un vaste choix d'hôtels et une grande variété de l'offre touristique. Ce qui inclut bien sûr l'utilisation du taxi.

Montréal, ville dynamique au plan culturel et gastronomique, a beaucoup à offrir aux touristes, un volet important de l'industrie du taxi. Une embellie à l'horizon donc. Bon début d'année et bonne lecture!

Benoit Jugand, chef de division
Bureau du taxi et du remorquage



Financement Taxi



FARÉS KHOUBBIEH
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul
5599, rue Laurendeau
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social
2645, rue Allard
Montréal (Québec) H4E 2L7
514 765.3577 poste 241

LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

- Achat de permis Taxi
- Refinancement de permis
- Conditions de prêt taxi exceptionnelles
- Pas de frais cachés
- Réponse en 48 heures
- Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière dans le financement taxi depuis 30 ans.



Desjardins
Caisse Allard-Saint-Paul

Postes d'attente mise à jour

Veillez prendre note des modifications suivantes concernant les postes d'attente.



Duvernay/Atwater > angle nord-est

En raison des travaux de réaménagement de l'échangeur Turcot qui débuteront prochainement et qui entraîneront des répercussions dans ce secteur de la ville, le poste Atwater/Notre-Dame est déplacé près du marché Atwater sur la rue Duvernay, angle nord-est de l'avenue Atwater. Le nouveau poste, qui compte trois places, augmentera considérablement la visibilité des taxis dans le quartier.



Président-Kennedy/de Bleury > angle sud-ouest

Nouveau poste de deux places sur l'avenue Président-Kennedy, angle sud-ouest de la rue de Bleury. Cet emplacement, près du métro Place-des-Arts, sera grandement apprécié par les chauffeurs lors des nombreux événements estivaux dans le quartier des spectacles.



Gare d'autocars de Montréal

1717, rue Berri > côté est

Le poste d'attente de la nouvelle Gare d'autocars de Montréal voit enfin le jour, mettant un terme au service exclusif de Taxi Diamond devant l'ancienne gare, angle Berri/de Maisonneuve.

Le nouveau poste, public, comprend douze emplacements. Une première zone de six places accueille les clients à la sortie de la gare à mi-chemin entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Ontario. Une seconde, de six places également, crée une aire de réserve au sud, de l'autre côté des feux de circulation.

Ce poste représente un ajout majeur pour l'industrie du taxi, car le secteur est considéré comme un lien névralgique. Soulignons les efforts soutenus de Michel Demers de la Ville de Montréal qui travaille sur ce dossier depuis nombre d'années. Bravo et merci M. Demers!

Eric Hevey
inspecteur

Accepter les coupons Cool Taxi, une question de sécurité!



Afin de sensibiliser les chauffeurs de taxi au fait qu'ils doivent accepter les coupons Cool Taxi, le BTR a conçu une publicité informative de type carte postale. Cette démarche est effectuée en collaboration avec le C.P.C.D.I.T. Le message? Il est important que les chauffeurs réalisent que le coupon Cool Taxi est un service prépayé, donc c'est de l'argent liquide. Ces coupons sont échangeables chez tous les intermédiaires de service, sans frais. Comme il y a moins de circulation d'argent, c'est plus sécuritaire. Les coupons Cool Taxi contribuent au développement de l'industrie, le segment de clientèle ciblée étant en croissance. Les jeunes qui reçoivent des coupons de leurs parents vont prendre l'habitude de rentrer en taxi après une soirée arrosée. Une excellente habitude qui favorise l'industrie du taxi. Depuis un an, plus de 140 000 dollars ont été remis aux chauffeurs de taxi de Montréal par le biais des coupons Cool Taxi. C'est dans votre intérêt de les accepter. Les cartes informatives vont être distribuées aux chauffeurs par les inspecteurs, elles sont aussi disponibles au comptoir du BTR. Servez-vous, c'est gratuit!



SOS TAXI
514-277-3344

Vous êtes une
personne handicapée?
Vous avez un malaise?
Vous êtes en danger?
Vous êtes victime
d'un accident?

Appelez au **514-277-3344** et mentionnez au répartiteur que vous êtes en situation d'urgence et le code **SOS TAXI***.

- sans réservation
- 24 h par jour
- 7 jours sur 7
- sur toute l'île de Montréal
- tarif en vigueur: celui du taximètre, payable en argent comptant ou par facturation.

* **SOS TAXI** est un service de taxi accessible en moins d'une heure

Un outil de promotion pour SOS Taxi

Le BTR souligne l'implication de l'entreprise Taxi Para Adapté dans la réalisation d'un carton publicitaire avec numéro d'urgence qui sera distribué à la clientèle ciblée. Ce travail se fait en collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et le Regroupement des usagers du Transport Adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA Montréal). Il s'agit d'un numéro unique et d'un code SOS Taxi pour une intervention rapide lors d'un accident, d'un malaise ou d'un danger. Bravo pour cette belle initiative!



Nouveau reçu

Début 2012, vous pourrez utiliser la nouvelle version du reçu. Selon l'article 129 du règlement RCG 10-009, vous devez le compléter en inscrivant les renseignements obligatoires suivants:

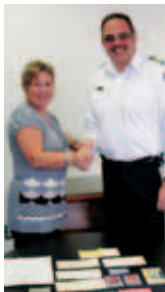
- votre numéro de permis de travail;
- le numéro de vignette d'identification du taxi;
- la date;
- le montant de la course;
- votre signature.

De plus, un champ a été ajouté pour inscrire vos numéros de TPS et de TVQ.

Le reçu est un document qui peut également servir de contrat entre vous et le client.

Pour un service professionnel, de qualité!

Carole Durocher



M. Jugand, chef de division, remercie M^{me} Lapointe au nom du BTR.

Dons au Petit musée du BTR

En novembre dernier, M^{me} Rolande Lapointe faisait don au BTR de permis de taxis ayant appartenu à M. Yvan Lapalme, chauffeur de taxi chez Radio LaSalle de 1965 à 1996, qui est décédé en 2009. En plus des permis, on trouve un livret de tarifs de 1965, l'ancêtre du livret de chauffeur et de la carte des tarifs qui indiquait le prix d'une course selon la destination, ainsi que plusieurs documents témoins de cette époque. Merci M^{me} Lapointe pour ce beau geste.

La constitution d'une collection d'objets faisant partie de la vie des chauffeurs et propriétaires de permis de taxi est importante parce qu'elle permet de préserver la mémoire collective de l'industrie. Si vous avez dans vos placards des objets ou documents qui concernent le métier de chauffeur de taxi, ils sont les bienvenus au Petit musée du BTR.



Site Internet... nouveau look!

Le site Internet du BTR fait peau neuve. Convivial, interactif, aspect visuel rehaussé... tout pour plaire. Le site contient quantité d'informations et de renseignements sur l'industrie du taxi qui intéresseront tant les chauffeurs que les utilisateurs.

En plus des mises à jour, de nouvelles pages ont été ajoutées, dont une section sur les principaux dossiers, ainsi que sur le tirage des permis de Dorval. De plus, une carte interactive permet de repérer les postes d'attente. En cliquant sur *Localisation des postes d'attente*, la carte apparaît. « Zoomez » sur la section de la ville qui vous intéresse, tous les types de postes d'attente et leur emplacement sont indiqués. Génial! La carte des zones d'exclusivité de remorquage est également présentée.

La section *Sécurité des chauffeurs* présente une capsule vidéo *Prévenir les vols et les agressions*. À voir absolument!

Sous la rubrique *Service à la clientèle*, plusieurs formulaires sont disponibles en ligne, dont le formulaire de changement d'adresse pour les chauffeurs. Les clients pourront dorénavant formuler des plaintes par Internet et tenter de retrouver des objets perdus en complétant les documents requis. Très utile!

Autre aspect intéressant, le BTR pourra effectuer des sondages en ligne pour connaître votre opinion sur divers sujets. De plus, il pourra produire des codes QR. Ceux-ci sont des boîtes carrées monochromes que l'appareil photo d'un téléphone intelligent transforme en hyperlien, donnant ainsi accès à des informations destinées aux chauffeurs.

Le site Internet du BTR, un outil de travail qui facilitera les communications. Visitez www.ville.montreal.qc.ca/taxi sans tarder.

Kim Thibault

Mot de l'inspecteur



Changement de pneus et conformité du taximètre

Comme chacun le sait, tous les véhicules automobiles doivent être munis de pneus d'hiver entre le 15 décembre et le 15 mars.

Lorsque vous faites changer les pneus sur votre véhicule taxi, assurez-vous de choisir la grandeur de pneus indiquée sur le certificat du taximètre, afin d'assurer la conformité de celui-ci. Si vous modifiez la grandeur de pneus, vous devez faire rééquilibrer votre taximètre.

Les contrevenants sont sujets à une amende de 125 dollars plus les frais, sans compter la saisie de la vignette ville, du sceau et de la vignette du taximètre. Il leur sera interdit de conduire un taxi tant qu'ils n'auront pas corrigé la situation.

Soyez vigilants et prudents!

Richard Hevey
inspecteur

Si c'était vous ou un membre de votre famille!

Depuis plusieurs années, deux postes d'attente sont aménagés à l'Hôpital général de Montréal, l'un étant accessible par l'avenue des Pins et le second par l'avenue Cedar. Les postes sont clairement identifiés. Malheureusement, plusieurs chauffeurs ne respectent pas la signalisation et vont occuper des places de stationnement réservées aux patients qui reçoivent des traitements contre le cancer! Les employés de l'hôpital qui assurent le bon fonctionnement du stationnement communiquent fréquemment avec le BTR afin de dénoncer cette situation. Ils déplorent le manque de collaboration des chauffeurs de taxi.

Une entente a été conclue avec les Services logistiques de l'Hôpital général de Montréal. Tous chauffeurs de taxi ayant été vus ailleurs que sur le poste d'attente qui leur est réservé seront dénoncés à la section contrôle et réglementation du BTR et des constats d'infraction seront émis.

Faites preuve de professionnalisme, de civisme et de compréhension. Respectez la signalisation!

Chelène Coulanges
chef de section

Commission des transports Québec		CERTIFICAT DE VÉRIFICATION DU TAXIMÈTRE	
MANDATAIRE		Numéro du certificat : 239125	
Nom du mandataire:	Ce Taximètre		
Numéro de dossier:	123456		
TITULAIRE DE PERMIS			
Nom du propriétaire de taxi:	Yvan Deschamps	No. téléphone:	9999
Nom de l'association de services:	A-11		
Numéro de permis de la CTC:	1M000001A00	Numéro de série du véhicule:	1A23B456789C00123
Numéro de série du véhicule:	1A23B456789C00123	No de plaque:	T12345
Marque:	chevrolet	Modèle:	T1A11B1
Année:	2006	Année:	2006
Diversification des pneus des taxes municipales:		215/60 R15	
VÉRIFICATION			
IMPORTANT: Le vérificateur doit obligatoirement retirer le(s) sceau(s) existant(s) avant de débuter la vérification.			
Modèle du taximètre:	Ultralight	Numéro de série:	12345
Numéro du sceau 1:	0123456	Numéro du sceau 2:	
LECTURE DU TARIF			
Tarif par minute:		Prox:	0.40
Nombre de secondes (8 chutes à 0,05 \$):	43.58	Prox:	
Nombre de secondes (4 chutes à 0,10 \$):		Tarif au kilomètre:	1.45
Tarif au kilomètre:	993	Prox:	
Nombre de mètres:		Heure:	10h20
Date de la vérification (a-m-j):	2006/11/01		
Date de fin de la validité du taximètre (a-m-j):	2007/05/01		
Remarques:			
Métricule et signature du vérificateur:		101010	
Signature du propriétaire de taxi ou son représentant:		YVAN Deschamps	
IMPORTANT: Le certificat de vérification du taximètre doit être conservé dans le taxi durant la course et le période de disponibilité de service.			

Bonne réaction d'un chauffeur!

L'automne dernier, vers 21 h, M. Jean-Raymond Félix, chauffeur de taxi, circule sur le boulevard Saint-Laurent, direction nord. Au niveau de Sherbrooke, il aperçoit un véhicule utilitaire sport à contresens au beau milieu de la rue qui se dirige vers le sud. Plus étonnant, il n'y a pas de conducteur au volant de la voiture! Réagissant promptement, M. Félix immobilise le véhicule en stationnant son taxi contre le pare-chocs du VUS, avant qu'il ne s'engage sur la pente abrupte au sud de Sherbrooke. Le conducteur se présente sur les lieux. Explication. Il s'était arrêté à la station d'essence à l'angle de Sherbrooke et Saint-Laurent et, par inadvertance, avait laissé la transmission au « neutre »!

M. Félix, votre réaction rapide a permis d'éviter de lourds dégâts et peut-être même de sauver des vies, étant donné l'achalandage élevé du boulevard Saint-Laurent. Le BTR tient à saluer votre bravoure et en témoignage de son appréciation vous remet un laissez-passer VIP qui facilitera vos prochaines transactions au BTR.

Bravo M. Félix!

Stéphanie Johnson
inspecteur

PAGU

www.pagu.ca

Votre pouvoir d'achat à guichet unique de réduction



En mars, devenez membre PAGU

et obtenez votre nouveau lanternon
chez Maxcomm Radio pour

89⁹⁹\$*

20%

de réduction sur ajustement de
taximètre, gracieuseté de PAGU

MAXCOMM RADIO

8005, boul. St-Michel, Montréal
Tél.: 514 727-5899

assurances économisez jusqu'à 15 % sur votre prime actuelle



Rabais d'essence obtenez votre carte c'est gratuit!

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Pagette:

Courriel:

Secteur d'activité

Taxi

Chauffeur

Propriétaire

Numéro de permis (Pocket number):

Service demandé

Forfait cellulaire

Assurances générales

Rabais d'essence

Rabais

GBC assurances

Retourner par télécopie, poste ou courriel.

PAGU

4660, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1V 1Y9
Téléphone **514 278-4774** ou **1 888 278-4774**
Télécopieur **514 278-7007** ou **1 866 557-7007**
info@pagu.ca



Webasto réchauffe votre véhicule sans utiliser la marche au ralenti du moteur

Webasto TaxiEco réchauffe votre véhicule

Webasto est fière d'annoncer le lancement de son chauffe-cabine TaxiEco. Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energium, cet appareil de chauffage auxiliaire vous permettra de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

Adaptable à tous les types de véhicules par des installateurs accrédités, cet appareil de très haute fiabilité, avec une excellente garantie, vous procurera un confort inégalé à faible coût.

Certains des avantages de Webasto



- ✓ Économie de carburant
- ✓ Réduction des gas à effet de serre
- ✓ Réduction de la marche au ralenti

Et bien d'autres avantages... Plus grand confort intérieur

- Réchauffage rapide de l'intérieur
- Dégivrage rapide des glaces
- Réchauffage du moteur pour un démarrage sûr et facile
- Rendement amélioré du moteur
- Réduit les coûts de maintenance
- Répond aux normes



Webasto TaxiEco, la solution par excellence

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.

Pour plus d'informations sur les produits Webasto: Pierre Courval 1-866-775-1265



1



2



4



3

Transport illégal ADM, SPVM et BTR unissent leurs efforts!

Par une soirée pluvieuse de décembre dernier, vers 19 h, M^{me} Coulanges, chef de section au BTR, reçoit un appel de l'Aéroport de Montréal. « Est-ce qu'une équipe d'inspecteurs pourrait venir en aide aux agents aéroportuaires qui ont intercepté un véhicule qu'ils soupçonnent d'avoir effectué un transport illégal? » Certainement!

Le véhicule du contrevenant, une Mercedes C240, est immobilisé par les agents de la sûreté d'ADM et du SPVM, le temps pour que les inspecteurs du BTR se présentent sur les lieux et amorcent leur enquête. Identification du chauffeur, inspection du véhicule, découverte d'un dôme d'une compagnie de taxi de la rive sud dans le coffre... Conclusion: le chauffeur et le propriétaire ne possèdent pas les autorisations requises pour effectuer un transport rémunéré de personnes. Le véhicule est saisi.

Merci aux différentes instances qui sont intervenues dans ce dossier. Un travail de collaboration qui porte des fruits!

Stéphanie Johnson
inspecteur

Chauffeur violent

Permis suspendu

Le 16 décembre dernier, la Commission des transports du Québec ordonnait au Bureau du taxi et du remorquage de suspendre le permis de chauffeur de taxi numéro 29932 détenu par M. Said Khallouki.

Le 5 mai 2011, M. Khallouki a été mis en accusation pour des infractions criminelles, à la suite d'une altercation avec un portier de l'hôtel Le Reine Elizabeth. Il aurait commis des voies de fait et violé ses engagements de garder la paix et d'adopter une bonne conduite.

La Commission considère qu'un comportement violent constitue un empêchement qui compromet la sécurité des usagers comme prévu au troisième alinéa de l'article 82 de la *Loi concernant les services de transport par taxi*, et elle en vient à la conclusion qu'il est dans l'intérêt public de suspendre le permis jusqu'à ce qu'un tribunal compétent rende un jugement final sur les chefs d'accusation.

Vous pouvez consulter cette décision sur le site de la Commission des transports du Québec, www.ctq.gouv.qc.ca, décision numéro QPTC11-00237.

Chelène Coulanges
chef de section

Bilan des plaintes 2011

En 2011, le BTR a traité 606 plaintes. Les clients ont exprimé leur mécontentement :

- par téléphone: 349;
- sur le site Internet: 220;
- par écrit: 37.

Ces plaintes font état de 78 infractions. Voici les plus fréquentes.

TYPES D'INFRACTIONS	NOMBRE
1. Chauffeur n'ayant pas été courtois avec un client	115
2. Chauffeur n'ayant pas agi avec courtoisie auprès des autres chauffeurs	49
3. Chauffeur n'ayant pas adopté une conduite empreinte de dignité ou de civisme	36
4. Chauffeur n'ayant pas emprunté l'itinéraire le plus direct	36
5. Chauffeur n'ayant pas offert une conduite sécuritaire	35
6. Chauffeur ayant réclamé un prix autre que celui prévu aux taux et tarifs	33
7. Chauffeur ayant transgressé le Code de la sécurité routière	30
8. Problématiques reliées aux postes d'attente	29
9. Chauffeur refusant d'effectuer une course	25
10. Chauffeur laissant monter un client à moins de 60 mètres d'un poste d'attente	24
11. Transport effectué sans les permis requis (transport illégal)	23
12. Taxi dont les surfaces intérieures sont endommagées ou maculées	23
13. Chauffeur n'ayant pas remis un reçu conforme à la demande du client	21
14. Taxi dont les équipements standards sont manquants ou détériorés	16
15. Chauffeur n'ayant pas offert à un client le confort requis	16
16. Chauffeur ayant tenu une conversation téléphonique lors d'une course	15
17. Taxi dont les surfaces extérieures sont endommagées	13
18. Chauffeur ignorant les coordonnées et n'ayant pas consulté le guide GPS	12
19. Chauffeur n'ayant pas remis la monnaie exacte	11
20. Chauffeur n'ayant pas activé son taximètre après s'être informé de la destination	8

Ces plaintes témoignent d'un manque de professionnalisme et ternissent l'image de notre industrie. Tous les chauffeurs devraient prendre conscience qu'il en va de leur propre intérêt d'offrir un service à la clientèle de qualité. Bonne réflexion!

Frédéric Larose
inspecteur

Suspension de permis de propriétaire de taxi

L'automne dernier, la Commission des transports du Québec (CTQ) a effectué des vérifications pour s'assurer que les limousines de type VUS (Lincoln Navigator – Cadillac Escalade), auxquelles est rattaché un permis de propriétaire de limousine de grand luxe, étaient bel et bien munies d'une cloison et d'un téléphone cellulaire à la disposition des clients.

Le permis des propriétaires de véhicules non conformes aux exigences réglementaires a été suspendu par la Commission tant et aussi longtemps que ceux-ci ne répondront pas aux normes. Chaque propriétaire s'est vu fixer une date butoir pour répondre aux exigences sous peine de révocation de leur permis.

Nous rappelons à tous les propriétaires de limousine de type VUS grand luxe qu'ils doivent respecter l'article 25 du *Règlement (c.S 6.01r.3)* qui s'énonce comme suit.

Le titulaire d'un permis de propriétaire de taxi dont les services sont spécialisés afin d'offrir des services de transport par limousine de grand luxe doit utiliser comme limousine de grand luxe une automobile ou un véhicule visé à l'article 22, mais dont l'empattement mesure au moins 340 centimètres.

De plus, telle automobile ou tel véhicule doit :

- 1. être d'un modèle qui date d'au plus quatre ans, au moment de la demande à la Commission, pour l'attacher à un permis de propriétaire de taxi et correspondre à la marque la plus luxueuse mise en marché par son fabricant à l'époque;*
- 2. être équipé de portières latérales comprenant une fenêtre dont la glace est à commande électrique;*
- 3. être équipé d'une cloison pouvant isoler la banquette avant de celle des passagers;*
- 4. être équipé d'un climatiseur à contrôle de température et d'un système de chauffage contrôlable par un passager assis sur le siège arrière;*
- 5. être équipé d'un téléphone cellulaire accessible au client;*
- 6. posséder une carrosserie exempte de rouille et couverte d'une peinture dont le fini est ni écaillé, ni éraflé.*

Les contrevenants risquent une suspension de permis accompagnée d'une amende de 700 dollars plus les frais, soit 976 dollars.

Plusieurs propriétaires ont porté la décision de la CTQ en appel. Dossier à suivre.

Richard Hevey
inspecteur

ASSURANCE TAXI



*Appelez chez Burrowes
pour obtenir une soumission =
une économie de temps et d'argent!*

C'est simple et rapide !

En moins de 10 minutes,
on vous propose une soumission d'assurance
qui répond spécifiquement à vos besoins.

Un service de réclamations des plus efficaces !

Rapidité de paiement après un sinistre.
Vous avez le choix du garage pour la réparation.
Tout cela dans le but de remettre votre taxi
le plus vite possible sur la route !

Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers
de proposer les **meilleures primes**
sur le marché.



BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

Contactez-nous dès maintenant

514-522-2661 • 1-888-522-2661

Parce que chez **Burrowes**
nous avons compris que votre véhicule
était votre outil de travail,
nous vous offrons les avantages
et les protections que vous recherchez !

SPINELLI TOYOTA

Synonyme de fiabilité



CAMRY 2011

Maintenant disponible
en version hybride



*PASSIONNÉ DE
L'AUTOMOBILE DEPUIS
1922*

PROGRAMME EXCLUSIF POUR LES TAXIS

Contactez : **PAUL NOORY**
Gérant, Ventes véhicules neufs
paul.noory@spinelli.com

SPINELLI

TOYOTA

Lachine

561, boul. Saint-Joseph
(angle de la 6^e avenue)
514 634-7171

SPINELLItoyota.com



TOYOTA

faire toujours mieux

Nouveaux tarifs

Voici la nouvelle grille de tarification des services du BTR en vigueur depuis janvier 2012.

Permis de chauffeur	
Pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de chauffeur pour 24 mois	110,00 \$
Pour la délivrance d'un permis de chauffeur pour une durée de moins de 12 mois avant l'expiration du permis de conduire de la classe 4 c	55,00 \$
Pour l'ouverture d'un dossier relié à la délivrance d'un permis de chauffeur, comprenant l'examen initial prévu à l'article 69 du <i>Règlement sur le transport par taxi</i>	110,00 \$
Pour l'autorisation de se présenter à toute reprise d'examen	55,00 \$
Pour la délivrance d'un duplicata du permis de chauffeur 2	2,00 \$
Pour la réactivation d'un permis de chauffeur suite à l'annulation de permis de conduire à la Société de l'assurance automobile du Québec	25,00 \$
Pour l'émission d'un permis de chauffeur restreint	30,00 \$

Permis d'intermédiaire en services	
Pour l'ouverture et l'étude d'un dossier comprenant, s'il y a lieu, la délivrance du permis d'intermédiaire en services	650,00 \$
Pour le renouvellement d'un permis d'intermédiaire en services existant	275,00 \$

Permis de transport de taxi	
Pour le renouvellement d'un permis de propriétaire de taxi pour une période de 12 mois se terminant le 31 mars de chaque année, par véhicule	160,00 \$
Pour le renouvellement d'un permis de propriétaire de taxi spécialisé et de propriétaire de limousine pour une période de 12 mois se terminant le 31 mars de chaque année, par véhicule	255,00 \$
Pour le renouvellement, pour une période de 12 mois se terminant le 31 mars de chaque année, d'un permis de propriétaire de taxi délivré par la Commission dont l'exploitation est restreinte aux seuls services par limousine de grand luxe à une personne, dans le cas où le titulaire du permis démontre avoir payé des droits totalisant 50 000 \$, par véhicule	550,00 \$
Pour le renouvellement d'un nouveau permis restreint délivré par la Commission, pour une période de 12 mois se terminant le 31 mars de chaque année, dont l'exploitation est restreinte aux seuls services de grand luxe à une personne, dans le cas où le titulaire du permis n'a pas atteint les droits totalisant 50 000 \$, par véhicule	5000,00 \$
Pour le renouvellement d'un nouveau permis restreint	550,00 \$
Lorsque la Commission autorise le transfert d'un permis de propriétaire de taxi : le droit payable par l'acquéreur est de	275,00 \$
Pour le changement de véhicule	50,00 \$
Pour la délivrance d'un duplicata de la vignette	25,00 \$
Si les droits payables d'un permis de propriétaire de taxi sont acquittés après le 31 mars, ils sont majorés de	85,00 \$

Autres services	
Convention de garde à l'unité	650,00 \$
Convention de garde paquet de 25	12,00 \$
Convention de garde paquet de 100	40,00 \$
Impression d'un livret de chauffeur	5,00 \$
Lettre de confirmation d'un permis de chauffeur	10,00 \$
Lettre de confirmation de fermeture de dossier	10,00 \$
Impression de documents divers, incluant les frais de recherche et la lettre de bonne conduite	25,00 \$
Pour l'affichage d'annonce classée dans la salle d'attente du Bureau du taxi et du remorquage, incluant l'affichage numérique pour une période d'une semaine	2,00 \$
et pour une période d'un mois	5,00 \$

Une première pour briser la

Le 17 novembre dernier, l'industrie du taxi était conviée à une réunion concernant la remise en marche de la Table de concertation, présidée par M. Benoit Jugand, chef de division du Bureau du taxi et du remorquage de Montréal (BTR). Une quarantaine de personnes étaient présentes. Après avoir souhaité bienvenue à l'assistance, M. Jugand a présenté M. Michel Bissonnet, responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, ainsi que des affaires gouvernementales et du 375^e anniversaire de Montréal. D'entrée de jeu, celui-ci souligne son intérêt pour le développement de l'industrie du taxi et fait, à ce sujet, un bref rappel des réponses du Comité exécutif au rapport de la Commission mixte sur l'industrie du taxi. Celles-ci vont dans le sens des recommandations proposées dans les mémoires déposés que l'on peut consulter sur le site de la Ville à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca, en bas de page sous le titre *Réponse du Comité exécutif*.

Du même souffle, M. Bissonnet annonce aussi la création d'une société paramunicipale. Selon lui, cette solution permettra de soutenir l'industrie du taxi, tout en favorisant une meilleure implication des membres dans les décisions. La société sera régie par un conseil d'administration composé de onze (11) membres, soit:

- quatre (4) représentants de l'industrie;
- quatre (4) représentants des différentes clientèles;
- trois (3) élus.

L'élection des membres du conseil d'administration sera pilotée par le greffier de la Ville de Montréal. Le Comité exécutif est favorable à ce que la STM conserve la responsabilité du déploiement du service de taxi collectif et qu'elle collabore avec la nouvelle société municipale afin d'augmenter l'offre de service. Pour ce qui est du taxi adapté, il sera demandé à la Commission des transports du Québec (CTQ) de décréter un moratoire sur l'émission de permis restreints.

Sans attendre la mise en place de la société paramunicipale, la Table de concertation reprend ses activités dès février 2012 afin de poursuivre le travail concernant différents problèmes que rencontre l'industrie du taxi. La Table servira à faire la transition vers la future société paramunicipale, mais ne traitera en aucun cas de la formation de ladite société. La composition de la Table n'a donc aucun lien avec la formation du conseil d'administration de la future société paramunicipale.

Représentativité des membres à la Table

Après avoir remis aux participants un document portant sur les règles d'admissibilité à la nouvelle Table de concertation, M. Jugand en fait la lecture. Quelques modifications ont alors été demandées. Par exemple:

- ajouter les titulaires des permis de propriétaire de limousine pour les représentants de l'industrie;
- ajouter la CTQ aux représentants des partenaires;
- corriger l'appellation des sociétés RUTA et MTQ.



Il est également décidé que la société Aéroports de Montréal (ADM) sera invitée à la Table lorsqu'un sujet à l'ordre du jour la concernera.

Le document *Objet, composition et règles d'admissibilité de la Table de concertation de l'industrie du taxi de Montréal* est approuvé par l'assistance à la suite des modifications mentionnées précédemment. Les candidats désirant faire partie de la Table avaient jusqu'au 31 décembre dernier pour déposer leur candidature. Les règles d'admissibilité sont disponibles à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/taxi

Plusieurs organismes ont fait parvenir leur candidature au BTR. Actuellement, celui-ci étudie la conformité de ces demandes en regard des règles adoptées à la rencontre du 17 novembre dernier.

Les dossiers vedettes

Au cours de cette journée, deux sujets ont retenu l'attention: la formation continue et le lanternon autonome.

Formation continue

Comme stipulé dans le *Règlement sur le transport par taxi*, le chauffeur doit avoir suivi l'équivalent de deux jours de formation durant la période de validité de son permis afin de procéder à son renouvellement. M. Jugand a informé les participants que le programme de formation sera relancé début 2012. L'objectif de ce programme est la valorisation et la reconnaissance du métier de



rencontre glace

chauffeur de taxi. Afin de minimiser les coûts reliés à la formation, le Camo-route a formé un comité des programmes afin d'obtenir des subventions auprès du gouvernement du Québec.

Lanternon autonome

Concernant la date butoir du 31 mars 2012 pour l'installation des nouveaux lanternons, M. Jugand a rappelé aux participants que les détenteurs de permis de propriétaire de taxi doivent s'y conformer. Trois compagnies offrent maintenant le lanternon conforme au règlement *RCG 10-009*. Le point concernant les délais de production et d'installation sera repris à la prochaine rencontre de la Table en février 2012.

NOUVELLES EN BREF

Surcharge tarifaire

Lors des échanges au cours de la journée, certains intermédiaires et propriétaires effectuant du transport de personnes à mobilité réduite ont abordé le sujet de la surcharge tarifaire. Le regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA Montréal) dit recevoir plusieurs plaintes à ce sujet. M. Jugand a rappelé que les surcharges étaient interdites, peu importe la raison. Le BTR mène actuellement des enquêtes sur ce dossier. Les clients doivent acheminer leurs plaintes directement à l'intermédiaire de service qui pourra alors agir rapidement afin d'éviter ce genre de situation. Les clients peuvent aussi déposer une plainte au BTR par téléphone ou sur le nouveau site Internet.

Congrès international

M. André Leclerc de Kéroul a informé les participants de la tenue d'un congrès international qui aura lieu en octobre 2014. Ce congrès permettra aux différentes associations internationales de présenter ce qu'elles font concernant l'accessibilité des personnes handicapées selon leur domaine. Un congrès de cette envergure va faire augmenter la demande pour le transport adapté pour la période du congrès. M. Leclerc a donc demandé la collaboration des participants afin de faire de cet événement un succès. Selon lui, il faut démontrer que Montréal est un exemple à suivre concernant le transport adapté.

Salon du taxi

Une toute première à Montréal! Mario Sabourin annonce la tenue du Salon du taxi du Québec qui se tiendra à Montréal au mois d'octobre 2012. Lors de cet événement, des formations seront offertes aux chauffeurs. André Leclerc souhaite la possibilité d'une collaboration avec le congrès international en 2014.

Étaient présents à la réunion :

- M. Michel Bissonnet, Ville de Montréal
- M. Benoît Jugand, BTR
- M. Michel Aboujaoude, Coop de l'Ouest
- M. Denis Bernier, Caisse Desjardins
- M. Jean Bertrand, Ville de Montréal
- M. Laval Bilodeau, RPTM
- M. Christian Bisson, MTQ
- M. Claude Boulet, Limousine Mont-Royal
- M. Richard Boyer, BTR
- M. Éric Brunelle, Éric Brunelle Limousines
- M. Édouard Chery, Taxi Expert
- M^{me} Chelène Coulanges, BTR
- M. Yung Cuong, Taxi Para Adapté
- M. Roland Franklin, Taxi Expert
- M^{me} Lilia Ghariani, RUTA Montréal
- M. Mario Gagnon, Société des transports de Montréal
- M. Mohammed Jaouad, Taxi Hochelaga Beaubien
- M. Wesner Jean-Noël, Association haïtienne des travailleurs du taxi
- M. Pascale Jomphe, MTQ
- M. Kamal Khodamorad, Atlas taxi
- M. Serge Leblanc, Taxi McGill
- M. André Leclerc, Kéroul
- M^{me} Jacqueline Leduc, BTR
- M. Guy Mailhot, CTQ
- M. Georges Malouff, Taxi Pontiac Hemlock
- M^{me} Nicole Marchand, L'Amical Taxi
- M. Serge Mâsse, FinTaxi
- M^{me} Béatrice Miszczak, Taxi Le Journal
- M^{me} Andréanne Perron, OPHQ
- M. Dominic Roy, Taxi Diamond
- M. Mario Sabourin, Camo-route
- M. Dory Saliba, CPCDIT
- M. Mohammed Taibi, Coop de l'Est
- M^{me} Kim Thibault, BTR
- M. Michel Trudel, indépendant
- M. Benoît Vallée, Taxi Boisjoly, Taxi Rosemont



Taxis électriques

Multiplication des projets à travers le monde

Les taxis propulsés par des moteurs électriques ne datent pas d'hier. En 1897, l'*Electric Carriage and Wagon Company* possédait douze (12) taxis opérant à New York. Un an plus tard, elle en comptait soixante-deux (62). Au début des années 1900, environ 1000 taxis électriques parcourent les rues de New York. En 1907, un incendie détruisit 300 de ces véhicules. Cette même année, un krach boursier, connu sous l'appellation «Panique de 1907» secoua New York, ce qui entraîna la fermeture de la compagnie.¹ Par la suite, le développement du moteur à essence, principalement avec Ford, marqua la fin des voitures électriques.

Depuis quelques mois, on note une recrudescence de projets diversifiés afin d'introduire la voiture électrique dans le domaine du transport par

taxi. Les projets pilotes se multiplient, à Londres, Paris, Mexico, Tokyo et en Chine. Il ne se passe pas une semaine sans que l'on assiste au dévoilement de nouveaux véhicules électriques de la part des grands manufacturiers automobiles. Ce n'est pas un hasard si les manufacturiers de véhicules électriques et les gouvernements ciblent le domaine du taxi. Actuellement, 16 500 taxis sillonnent les rues de Paris, 22 000 à Londres et Tokyo bat tous les records avec 60 000. L'empreinte écologique laissée par ces véhicules est importante.

Selon une récente étude publiée par *EcoVeloCity*, les taxis londoniens seraient responsables de 20 % de la pollution dans la capitale anglaise. Londres envisage par conséquent de procéder à leur remplacement à l'occasion des Jeux olympiques de 2012. Des véhicules fonctionnant avec une pile à hydrogène alimentant un moteur électrique remplaceront les célèbres taxis londoniens.

Un des modèles proposés est la Volkswagen Milano qui utilisera des batteries lithium-ion de 45 kWh fournissant une autonomie de presque 300 km. Le moteur électrique de 85 kW permettra d'atteindre une vitesse de pointe de 120 km/h.



Volkswagen a récemment profité du Salon de Hanovre en Allemagne pour présenter au grand public son concept de taxi électrique nommé Milano.

Source : www.voitureelectrique.net

À Mexico, on opte pour la Nissan Leaf

Le maire de Mexico, M. Marcelo Ebrard, a procédé au lancement du programme «Zéro-émission taxis» qui prévoit une entente avec la compagnie Nissan pour la livraison, dans une première phase, de 100 véhicules Nissan Leaf. L'entente entre la ville de Mexico et le constructeur automobile propose également un plan visant la mise sur pied des infrastructures nécessaires aux opérations de tels véhicules, soit des stations de recharge des batteries dans le centre-ville.

Le lancement de ce programme vise essentiellement à réduire l'émission des gaz à effets de serre. Aux dires du maire, le choix de l'industrie du taxi pour amorcer ce virage vert résulte de son impact écologique sur l'environnement. Les taxis circulent toute la journée et, selon les autorités de Mexico, ils sont responsables de 18 % de la pollution automobile dans la ville. La mise en place de ce programme devrait permettre la réduction des émissions de l'ordre de cinq tonnes de dioxyde de carbone par année.

En ce qui concerne le véhicule retenu, il s'agit de la Nissan Leaf, capable d'accueillir cinq passagers adultes et ayant une autonomie de 160 kilomètres. Ce véhicule connaît un tel engouement «que plus de 20 000 réservations ont été faites à travers le monde, dont 14 000 aux États-Unis».²



Taxi électrique Nissan Leaf à Mexico

Source : www.latino.foxnews.com

À Paris aussi, le projet de taxis électriques est à l'ordre du jour

La Société du taxi électrique parisien, la STEP, prévoit mettre en service 200 taxis électriques au début 2012. La STEP est actuellement à pied d'œuvre, de concert avec la municipalité afin d'installer environ 100 bornes de recharge sur une quarantaine de sites. Selon les propos du cofondateur de la compagnie M. Mathieu Gardies, l'organisation actuelle de l'activité taxi à Paris qui s'appuie sur l'artisanat, c'est-à-dire sur des opérations effectuées par des propriétaires indépendants, ne peut assumer le risque du passage du véhicule à essence au véhicule électrique.³ La STEP prévoit l'introduction d'un modèle de gestion de flotte dont les chauffeurs seraient salariés. À cette fin, la STEP compte investir quelque 40 millions d'euros afin de procéder à l'acquisition de 200 permis de taxis.

Des discussions sont en cours avec la Préfecture de Paris afin d'obtenir une dérogation permettant l'utilisation de la Citroën C-Zéro comme véhicule taxi électrique. Cette voiture compacte présente plusieurs avantages. Le principal est certes sa capacité de recharge rapide. En effet, on obtient une recharge à 80 % en 30 minutes en utilisant une borne de 125 ampères à 400 volts. D'autre part, l'autonomie de la voiture est de l'ordre de 130 kilomètres.



Taxi électrique Citroën C-Zéro à Paris
Source : www.inautonews.com

Attention! La Chine entre dans le bal

Le constructeur chinois BYD a mis en service son modèle E6 électrique capable d'accueillir cinq passagers. Selon le *International Herald Tribune*, le milliardaire américain, Warren Buffet, prévoit investir 230 millions de dollars dans le fabricant de voitures électriques chinois. Buffet est un investisseur très avisé dont l'influence est remarquable et son intention d'investir dans BYD a fait bondir le titre de 42 % à la bourse de Hong Kong.

BYD qui signifie *Build Your Dreams* appartient à M. Wang Chuan Fu qui possède une des plus grosses fortunes de Chine évaluée à plus de 3,5 milliards d'euros. Cet entrepreneur, qui a commencé sa carrière

dans la fabrication de batteries pour appareils cellulaires, s'est ensuite lancé dans la fabrication automobile et sa compagnie a connu une croissance exponentielle depuis les quinze dernières années.

La voiture électrique de BYD dispose d'un moteur pouvant atteindre une vitesse de pointe de 140 km/heure. L'autonomie du véhicule en milieu urbain est de l'ordre de 300 km selon les spécifications du constructeur. La batterie se recharge complètement en 6 heures sur une prise standard de 10 kW, ou en 40 minutes via un super chargeur de 100 kW. BYD aime aussi préciser que son E6 électrique utilise uniquement des composants chimiques entièrement recyclables. Le prix du véhicule est de l'ordre de 40 000 dollars.

Les premiers taxis électriques ont été mis en circulation le 1^{er} mai 2010 dans la ville de Shenzhen. Une centaine de taxis devraient être en service d'ici la fin de l'année. Actuellement, on compte une flotte de cinquante taxis qui ont parcouru, à ce jour, plus de deux millions de kilomètres. Les frais d'exploitation du véhicule permettent des économies de l'ordre de 66 à 75 % par rapport au moteur à essence. Les autorités chinoises songent à revoir à la baisse la tarification au taximètre pour l'utilisation des taxis électriques afin d'augmenter la demande pour ce type de véhicule de la part du consommateur.



Taxi électrique en Chine
Source : BYD

Un projet innovateur

En matière de taxis électriques, le projet le plus innovateur provient d'Israël. Il s'agit d'une nouvelle entreprise qui s'attaque résolument à la lacune majeure des voitures électriques, soit l'autonomie de la batterie. >>>



>>> Commercialisée sous le nom de *Better Place*, l'entreprise travaille actuellement de concert avec Nissan et Renault afin de développer des batteries lithium-ion pouvant stocker le double d'énergie par volume que les anciennes technologies. La batterie devrait être en mesure de permettre une autonomie de l'ordre de 160 km par recharge avec une durée de vie de huit ans et 2000 recharges pour un kilométrage total de 320 000 km.

L'aspect innovateur du projet ne réside pas dans cette nouvelle batterie, mais plutôt dans l'implantation de stations de recharge totalement automatisées. En lieu et place d'une borne de recharge traditionnelle, *Better Place* offre l'équivalent d'une station-service où l'on procède au remplacement de la batterie par une nouvelle complètement rechargée, et ce, en moins de temps qu'il ne faut pour effectuer un plein d'essence.

Le taxi s'engage dans la station de recharge et emprunte un convoyeur jusqu'à une plateforme totalement automatisée où l'on procède au nettoyage du dessous du véhicule. On enlève la batterie déchargée et on la remplace par une nouvelle en quelques secondes, pendant que le conducteur demeure à l'intérieur du véhicule.

Better Place a investi quelque 750 millions de dollars dans le développement d'infrastructures à l'échelle mondiale. On retrouve des stations de recharge en

Israël, en Australie, en Chine, au Danemark, au Japon, aux États-Unis et même au Canada. De concert avec le ministère du Commerce et du Développement économique de l'Ontario, *Better Place* a mis en place un projet de démonstration.

En ce qui concerne le taxi, le 28 avril 2010 *Better Place* a lancé un projet pilote à Tokyo. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme mené par le *METI (Ministry of Economy, Trade and Industry)* du Japon en collaboration avec la *Nihon Kotsu Co*, le plus gros opérateur de taxis de Tokyo.

À l'heure actuelle, les données préliminaires fournies par la compagnie *Better Place* sont intéressantes :

- les taxis ont parcouru 40 311 kilomètres;
- les chauffeurs se sont présentés à la station de recharge 2 122 fois;
- le temps moyen afin de procéder au changement de la batterie est de 59,1 secondes.

Par ailleurs, même si nous avons communiqué avec l'entreprise, il nous a été impossible de connaître les coûts exigés afin de procéder au remplacement des batteries. Cette information est cruciale dans la réussite du projet.



Taxi électrique en Israël
Source : www.betterplace.com

En conclusion, même si l'utilisation de véhicule électrique semble être la solution d'avenir, il nous faudra encore attendre quelques années avant que cela ne devienne la norme en matière de transport par taxi.

1 Wikipedia Taxis de New York
2 Nick Chambers, *Plugincars.com*, 8 octobre 2010
3 www.youtube.com/watch
4 Site Web de *Better Place*: www.betterplace.com



Taxi of Tomorrow

La saga new-yorkaise se poursuit

Dans le dernier numéro de *Taxi Le Journal*, nous vous informions que le Département américain de la justice en arrivait à la conclusion que la Ville de New York viole l'*American with Disabilities Act* en n'exigeant pas que tous les nouveaux taxis soient capables d'offrir les services aux personnes munies de fauteuils roulants.

Voilà que le gouverneur et le maire de New York, Messieurs Cuomo et Bloomberg, annoncent que la Ville planifie délivrer des permis supplémentaires pour atteindre un total de 18 000, dont 2000 pour la clientèle munie de fauteuils roulants. De plus, une somme de 54 millions est réservée pour modifier ou acheter des voitures accessibles.

Cette annonce ne fait pas l'affaire du groupe qui défend les droits des personnes handicapées; celui-ci réclame que tous les taxis de la ville soient accessibles. Actuellement, seuls 231 taxis sur les 13 237 sont accessibles à cette clientèle comptant 60 000 personnes. Plusieurs affirment que la demande du groupe n'est pas réaliste et ne peut être mise en pratique compte tenu de la circulation dense qui offre peu de zones d'embarquement et de débarquement. Un service à domicile serait préférable.

De juillet 2008 à juin 2010, la *Taxi and Limousine Commission* (TLC) a mis à l'essai un centre d'appels où la clientèle pouvait obtenir les services de taxis accessibles en composant le 311. Les

résultats ne furent pas à la hauteur des attentes et peu concluants: pas suffisamment d'usagers, donc un coût prohibitif par course.

- Temps moyen d'attente: 22 minutes
- Nombre d'usagers: 2700
- Nombre de courses quotidiennes: 8
- Budget du projet de centre d'appels: 1 million
- Nombre de courses: 5828
- Coût moyen d'une course pour l'organisme:
1 million/5828 = 172 dollars
- Principal territoire desservi: Manhattan

M. Matthews W. Daus, avocat, président de la TLC de 2001 à 2010, suggère que la *Metropolitan Transportation Authority* (MTA), via le système de transport par fourgonnettes *Access-a-Ride*, dont le budget annuel s'élève à 380 millions, offre des services à domicile pour les personnes handicapées au prix de 2,25 dollars la course, comme un billet de métro. Les fourgonnettes seraient remplacées graduellement par des taxis adaptés et leur nombre serait déterminé par l'achalandage qui risque d'augmenter, compte tenu du prix abordable.

Pendant ce temps, la ville continue à développer le programme de remplacement de 2600 véhicules taxis par année avec le constructeur Nissan, ayant retenu le modèle NV 200 qui ne permet pas le transport de fauteuils roulants.

Source: NYTimes.com et DNAinfo.com

général taximètre inc

1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113

**Vente et réparation
de taximètres**

**Installation de taximètres
et radios**

Fabrication de lanternons

**Général Taximètre Inc. est
mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

**Taximètre Pulsar, Silent 610
Lumitronic N-G**

Installation de support pour vélo

Lanternon aimanté

**Installation
d'attache-
remorque**





Les taxis font preuve de bonne conduite

Bonne nouvelle pour l'industrie, les taxis sont plus sécuritaires!

De 2006 à 2010, les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) indiquent une diminution de 15 % des accidents impliquant les chauffeurs de taxi de Montréal, passant de 434 à 372. Au chapitre des accidents graves, la baisse est drastique, de 26 à 14, soit 46 %.

M. Dory Saliba, président de la section Montréal du Comité provincial de Concertation et de Développement de l'Industrie du Taxi explique ce résultat de la façon suivante: « Les compagnies offrent de plus en plus des formations à leurs chauffeurs pour les sensibiliser à la sécurité et l'industrie est beaucoup mieux encadrée qu'avant. Je crois également que ça peut s'expliquer en partie par le fait que les véhicules sont plus récents qu'avant. La flotte de taxis se rajeunit. On ne compte pratiquement plus de voitures qui sont plus vieilles que cinq ans dans le réseau. »

Le directeur de l'école du taxi Henri-Bourassa, M. Nohar Bouamama, confirme les propos de M. Saliba. « Les véhicules sont plus récents, alors plus fiables, mais nous mettons aussi beaucoup l'accent sur la sécurité tout au long de nos formations. On fait prendre conscience aux gens de leurs limites, pour qu'ils prennent en considération la fatigue et pour qu'ils sachent combien d'heures ils peuvent travailler sans que ça devienne dangereux. Les formations s'adaptent, au fil des ans, aux nouvelles technologies et nouvelles normes de l'industrie. »

Soulignons que la formation continue représente un dossier prioritaire pour le BTR. Début 2012, un programme de formation sera lancé et en conformité avec le *Règlement sur le transport par taxi* les chauffeurs devront avoir suivi deux jours de formation durant la période de validité de leur permis afin de procéder à son renouvellement.

Bravo aux chauffeurs pour ces bons résultats!

Source: Canoe.ca

Movember, un geste de solidarité

En novembre dernier, l'équipe masculine du BTR a laissé pousser poils et moustaches pour sensibiliser les chauffeurs de taxi à la nécessité de passer régulièrement des examens médicaux. *Movember*, le mois de la moustache pour la bonne cause: prévenir le cancer de la prostate. Les commentaires de l'équipe féminine du BTR? Ils sont plus beaux sans poils superflus!



Golf TDI Diesel propre



Golf familiale TDI Diesel propre



Jetta TDI Diesel propre

TDI

Les moteurs TDI Diesel propre de Volkswagen vous permettent de parcourir jusqu'à 1190 km sur route avec un seul plein*, sont très silencieux, produisent des émissions ultra-faibles, vous gâtent avec un couple des plus impressionnants. Passez chez Volkswagen des Sources pour faire un essai routier.



Plan Privilège Taxi - Volkswagen des Sources



PRIX WOLFSBURG 2006 - 2010

Quand toute une équipe vous offre l'excellence en matière de

service et de ventes, Volkswagen tient à le souligner. Ce club exclusif est pour les concessionnaires Volkswagen qui ont répondu aux plus hautes normes allemandes en matière de service et de qualité. Volkswagen des Sources: Gagnant, 5 années consécutives.

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE PASSAT 2012 2.0L TDI



disponible au Canada en septembre 2011.

*D'après les données de consommation obtenues selon les critères et méthodes d'essais par le Gouvernement de Canada de 4,6 L/100 km (route) avec boîte automatique et réservoir de carburant de 55L. Consommation en ville de 6,7 L/100 km. Votre consommation peut varier en fonction des conditions routières, des habitudes de conduite et de l'équipement.

Marco De Santis
Directeur des ventes corporatives
(514-683-2030 ext: 3405
marcodesantis@vw-sources.com

Volkswagen des Sources
3850, boul. des Sources, D.D.O., QC, H8B-2C8
3e lumière au nord de l'autoroute 40 (coin Hyman)
www.vw-sources.com



M^onttréal

une ville branchée!

L'année touristique 2011 s'est avérée très positive avec un taux record d'occupation des chambres, soit 67,24 %. On note aussi un nombre de passagers en croissance de 5,6 % à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal par rapport à 2010. Montréal rayonne au plan international :

- le Festival international de jazz de Montréal a été nommé le festival de l'année par la *Canadian Music and Broadcast Industry*;
- deux prix d'excellence pour le port de Montréal pour ses activités de croisières décernés par *Dream World Cruise Destination*;
- Montréal au 3^e rang comme meilleure ville d'été selon *Lonely Planet*;
- Montréal au 10^e rang comme ville branchée selon le *New York Times*, pour ses restos, son ambiance et sa culture.

Ce n'est pas tout. Plusieurs autres prix soulignent le caractère spécifique de Montréal, une ville stimulante à visiter tout au long de l'année!

Un prix pour le Quartier des spectacles



Le Quartier des spectacles a remporté le prestigieux *Phoenix* 2011 décerné par l'organisme américain *Society of American Travel Writers*. Ce prix souligne la transformation spectaculaire de ce quartier du centre-ville de Montréal et illustre les efforts mis de l'avant par la Ville pour améliorer la qualité de vie et par le fait même l'offre touristique. Une revitalisation majeure sur près d'un kilomètre carré, le Quartier regroupe une trentaine de salles de spectacles et pas moins de quarante (40) festivals répartis sur toute l'année.

Le Quartier est situé à peu près sur le périmètre de l'ancien quartier du *Red Light* dont l'histoire remonte au début des années 1800. Il connaît ses heures de gloire vers les années 1920, alors qu'apparaissent un nombre impressionnant de cabarets où se produisent des vedettes de renommée internationale, qu'il s'agisse de jazz ou de music-hall. Le Quartier des spectacles, un lieu tissé d'histoire!

Le prix *Phoenix*, créé en 1969, est décerné annuellement à des individus, des communautés ou des organismes qui ont contribué à améliorer l'expérience touristique.



Groupe Assurance
ELCO Inc.

Consultez nos Experts.

4405, boul. Lapinière

Brossard (Québec) J4Z 3T5

téléphone : (514) 766-7669

télécopieur : (514) 766-7270

sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !



Le taxi en déroute?

En novembre dernier, M. Denis Boucher, un associé du cabinet de relations publiques National, lançait une charge en règle contre les taxis montréalais dans le journal *La Presse*. Et ce, à titre personnel. Voitures sales, ennuis mécaniques, chauffeur ne sachant pas conduire, peu de courtoisie, connaissance pratiquement inexistante de la ville... Une série de récriminations faisant passer les chauffeurs de taxi pour des amateurs, des gens sans professionnalisme. Une bien mauvaise journée pour M. Boucher, un vrai scénario catastrophe! Fort heureusement, l'industrie a réagi et plusieurs intervenants ont défendu leur secteur d'activité avec fermeté. M. Dori Saliba a expliqué sur plusieurs tribunes que l'industrie se prenait en main malgré deux années difficiles dans une économie au ralenti. Et que malgré tout, dans l'ensemble, le service a été rendu de la façon la plus correcte possible.

du service et pour aider l'industrie à se développer. Et elle encourage fortement les clients insatisfaits à déposer des plaintes, par téléphone, par écrit ou sur le site Internet du BTR. Un numéro de téléphone à cet effet est affiché dans chaque voiture taxi. Déposer une plainte, c'est la façon la plus efficace pour redresser une situation et pour rectifier le tir. Les chauffeurs de taxi effectuent 25 millions de courses par année, dont 1,2 millions à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. En 2011, le nombre de plaintes des clients s'élevait à 606, ce qui représente un faible pourcentage d'insatisfaction. À ce sujet, voir l'article *Bilan des plaintes 2011* en page 10.

L'image de l'industrie du taxi, c'est l'affaire de chaque chauffeur. Il est de votre responsabilité et de votre intérêt que celle-ci soit positive. Place à l'amélioration!

Dans une lettre aux médias, M. Serge Mâsse, PDG de FinTaxi, reconnaît qu'on peut faire mieux, mais que l'industrie a déployé de nombreux efforts pour améliorer la qualité du service et que cela passe par la formation. La flotte de voitures a grandement rajeuni, elle est en meilleur état, et les effets de ces efforts sont perceptibles. La volonté de changement est là. M. Mâsse ajoute qu'il existe des problèmes, mais que l'image de l'industrie peut être ternie par le comportement d'une minorité de chauffeurs et de propriétaires qui entretiennent leur véhicule de façon douteuse, ou qui manquent de respect envers les clients. Mais pendant ce temps, la majorité fait son travail et le fait bien. Et bien sûr, personne n'en parle. L'équipe du BTR travaille elle aussi sans relâche pour améliorer la qualité

GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvín
électronique
Garantie de deux ans
pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood
TK-7102
TK-7160
TK-8102
TK-8160



Garantie deux ans pièces et
un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA
disponibles
Mandataire de la CTQ
(validation)

Contrat de service disponible
sur la majorité des modèles
de radio

Nous réparons et installons
toutes marques de compteurs
et de radios. Venez nous
rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!



Communiqué de la CTQ

La Commission des transports du Québec révisé les tarifs de transport par taxi

À la suite d'une audience publique tenue le 30 novembre dernier en présence des intervenants de l'industrie du taxi, la Commission des transports du Québec a décidé de hausser les tarifs de transport par taxi. Ceux-ci augmenteront de l'ordre de 5,11 %, à compter du 28 janvier 2012.

Les tarifs au taximètre incluant la TPS et la TVQ seront les suivants:

3,45 \$ au moment de la prise en charge du client, comparativement à 3,30 \$ actuellement;

1,70 \$ par kilomètre parcouru, au lieu de 1,60 \$ maintenant;

0,63 \$ par minute d'attente, plutôt que 0,60 \$ aujourd'hui.

La Commission motive sa décision par l'augmentation des coûts d'exploitation d'un taxi, qui n'ont pas fait l'objet d'une révision depuis 2008. Les tarifs révisés tiennent compte en outre de l'augmentation de 1 % de la TVQ au 1^{er} janvier 2011, qui avait alors été absorbée par l'industrie, ainsi que de l'augmentation de 1 % de la TVQ au 1^{er} janvier 2012.

La Commission estime que cette augmentation est un compromis nécessaire afin de permettre aux acteurs de l'industrie du taxi de maintenir un certain équilibre entre la récupération des augmentations de leurs frais d'exploitation assumés depuis quelques années, tout en préservant leur capacité de rétention de leur clientèle.

Notons qu'on dénombre 6480 titulaires de permis de taxi répartis dans l'ensemble du Québec. Conformément à la réglementation, à la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, ces titulaires disposeront d'un délai de trente jours, soit jusqu'au 26 février 2012, pour faire ajuster et vérifier leur taximètre.

La décision MPTC12-00022 relative à cette fixation des tarifs de transport par taxi peut être consultée sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante: www.ctq.gouv.qc.ca

Source: Commission des transports du Québec

Le Carrefour du Taxi est le **portail d'information privilégié** pour l'industrie du taxi au Québec!



CARREFOUR DU TAXI
FINANCEMENT | FORMATION | SERVICES



Le Carrefour du Taxi est une initiative de FinTaxi.

www.carrefourdutaxi.ca

www.facebook.com/fintaxi



M. André Vallée

À la mémoire d'un bâtisseur

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur André Vallée le 7 janvier 2012 à l'âge de 79 ans, à la suite d'un long combat contre le cancer.

Le Bureau du taxi et du remorquage offre ses condoléances à la famille et souhaite souligner la contribution importante de M. Vallée au développement de l'industrie du taxi à Montréal.

Benoit Jugand
chef de division

Un rappel

Lors du Forum 2009, le BTR avait souligné le travail de ses bâtisseurs, dont M. Vallée, en leur remettant une plaque commémorative. *Taxi Le Journal* avait couvert l'événement et dressé un portrait résumant l'apport de M. Vallée à l'industrie du taxi.

« Monsieur André Vallée a œuvré pendant plus de 35 ans dans le domaine du taxi. Longtemps trésorier de la Ligue de taxis de Montréal, il a apporté sa contribution dans les dossiers importants comme la Sécurité, le Syndicat et le Plan de rachat en compagnie du président



M. André Vallée recevant une plaque commémorative de M. Richard Boyer, chef de division du BTR en 2009.

de l'époque, M. Gilles Léveillé. Ces actions ont permis de structurer l'industrie telle qu'on la connaît aujourd'hui. André Vallée a contribué de façon magistrale et sur une longue période à la mise en place d'une industrie plus saine et plus rentable pour les chauffeurs et propriétaires. Pour Michel Demers, André fut une source d'information importante lorsque celui-ci est entré en fonction au Service de circulation de la Ville de Montréal, début des années 1990. Il a su lui communiquer la culture, les attentes et les besoins du milieu du taxi. André Vallée a travaillé avec détermination à obtenir plus de postes d'attente, une

meilleure représentation des chauffeurs et des mesures pour contrer le transport illégal. Il a participé aux négociations pour l'achat de voitures neuves et au projet des voies réservées. Bien qu'à la retraite, André Vallée agit toujours comme représentant pour Taxi CO-OP Montréal. Il répond toujours présent dès que l'on a besoin d'information, de photos ou d'événements permettant de comprendre une situation. M. Vallée connaît pratiquement tout le monde et tout le monde le connaît ! Mémoire vivante, André Vallée adore son métier. Le taxi, c'est toute sa vie. »

Merci M. Vallée.



Financement Taxi

NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE!

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



Youssef Lachhab, BAA
Directeur de comptes
Plus de 10 ans d'expérience chez Desjardins
Poste 228

(514) 935-1123
Prenez un rendez-vous!

Marie-Michèle Poulin
Adjointe service taxi
Poste 130



Desjardins

Caisse du Quartier de Saint-Henri
4545, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H4C 1S3

Principaux chantiers île de Montréal janvier à la fin mars 2012

Île de Montréal

Échangeur Turcot

(autoroutes 15, 20 et 720) – MONTRÉAL

Des travaux de réfection seront réalisés dans l'échangeur Turcot durant toute l'année 2012 et ils entraîneront des entraves dans plusieurs bretelles de l'échangeur:

- entraves partielles de jour
- entraves complètes de nuit ou de fin de semaine

Travaux en continu

Échangeur des Laurentides

(autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de l'échangeur des Laurentides

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 et de bretelles de l'échangeur
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles de bretelles de l'échangeur ou de l'A-40 dans le secteur de l'échangeur

Travaux en continu

Échangeur Décarie

(autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles ou complètes avec voie de déviation de rues municipales
- Fermetures occasionnelles de nuit ou de fin de semaine de rues municipales

Travaux en continu

Échangeur Dorval

(autoroutes 20 et 520) – DORVAL

Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 20 ou 520
- Entraves occasionnelles sur le réseau municipal avec chemin de détournement ou de déviation

Travaux en continu

Autoroute 40 – MONTRÉAL

Réfection des structures de l'autoroute Métropolitaine

- Entraves partielles des voies de desserte
- Entraves partielles ou complètes de jour ou de nuit de rues municipales passant sous l'autoroute Métropolitaine

Jusqu'à la fin novembre 2011

Nouvel échangeur Turcot UN MÉGAPROJET

La construction du nouvel échangeur Turcot représente un projet de trois milliards de dollars avec la réfection de 145 km de voies. Il serait le plus gros chantier au monde à l'heure actuelle. Plus de trente-sept (37) entreprises ont assisté à la séance d'information du ministère des Transports du Québec (MTQ), des firmes québécoises, mais aussi des entreprises de l'Alberta, d'Espagne et ailleurs dans le monde. Le contrat devrait se signer en 2013, l'échangeur devrait être achevé en 2018.



Rédaction

Béatrice Miszczak
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
de la Ville de Montréal

4949, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél.: 514 280-6600 | Fax: 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193



Quelques congrès de janvier à mars 2012

Pratt & Whitney Canada

06/02/2012 au 09/02/2012
200 délégués | 70 chambres
Hyatt Regency Montréal

GE Healthcare

06/02/2012 au 09/02/2012
200 délégués | 184 chambres
Fairmont Le Reine Elizabeth

Redken National sales

07/02/2012 au 12/02/2012
120 délégués | 192 chambres
Delta Centre-Ville

TEVA Canada

09/02/2012 au 12/02/2012
95 délégués | 95 chambres

Sofitel Montréal Le Carré Doré International Neuropsychological Society

2/15/2012 au 2/18/2012
1800 délégués | 700 chambres
Aura lieu au : Montréal Marriott
Château Champlain — Hilton
Montréal Bonaventure

Canadian Association of Gastroenterology

21/02/2012 au 29/02/2012
1000 délégués | 619 chambres
Fairmont Le Reine Elizabeth

National Conference

Molson Coors
21/02/2012 au 24/02/2012
500 délégués | 330 chambres
Delta Centre-Ville

Jessup Canada

26/02/2012 au 04/03/2012
325 délégués | 104 chambres
Fairmont Le Reine Elizabeth

Montreal Gift Show Spring 2012

01/03/2012 au 09/03/2012
104 délégués | 104 chambres
Delta Centre-Ville

George Morris Centre

04/03/2012 au 09/03/2012
130 délégués | 130 chambres
Delta Centre-Ville

Le Club Gymnix

08/03/2012 au 11/03/2012
650 délégués | 75 chambres
Hôtel Lord Berri

National Defense

09/03/2012 au 20/03/2012
150 délégués | 89 chambres
Delta Montréal

Orica USA

10/03/2012 au 16/03/2012
250 délégués | 126 chambres
Delta Centre-Ville

Conférence sur la Résistance Thérapeutique

14/03/2012 au 17/03/2012
300 délégués | 60 chambres
Hyatt Regency Montréal

B2B Alliance Montréal 2012

14/03/2012 au 16/03/2012
1000 délégués | 800 chambres
Fairmont Le Reine Elizabeth

Cons. Ress Humaines-Excalibur

15/03/2012 au 18/03/2012
200 délégués | 58 chambres
Hyatt Regency Montréal

Social d'habitation du Quebec

18/03/2012 au 26/03/2012
200 délégués | 300 chambres
Delta Centre-Ville

Pneus Unimax Ltée

20/03/2012 au 23/03/2012
200 délégués | 86 chambres
Montréal Marriott Château
Champlain

Happening Marketing 2012

22/03/2012 au 25/03/2012
500 délégués | 212 chambres
Delta Centre-Ville

Servier Canada

24/03/2012 au 30/03/2012
300 délégués | 142 chambres
Fairmont Le Reine Elizabeth

Quelques événements jusqu'au 31 mars

Quartiers disparus

À travers une série de photographies, l'exposition ravive la mémoire de quartiers disparus et de leurs habitants.

Jusqu'au 25 mars 2012
Centre d'histoire de Montréal |
335, place d'Youville

Dinosaures redécouverts

Venez vivre une aventure préhistorique grandeur nature avec les répliques robotisées les plus réalistes au monde. L'exposition a déjà connu un succès retentissant dans plusieurs villes canadiennes et américaines.

Jusqu'au 11 mars 2012
Centre des sciences de Montréal
2, rue de la Commune Ouest

Resolute Bay:

Voyage du jour dans la nuit

Jusqu'au 8 avril 2012
Musée des beaux-arts de Montréal
1379-1380, rue Sherbrooke Ouest
Métro Guy-Concordia

Couleurs de l'Inde

Suzanne Held, photographe de réputation internationale et spécialiste de l'Inde.
Jusqu'au 22 avril 2012
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal | 350, place Royale

Onze Nations, «MAMU» ensemble! | Artistes autochtones contemporains du Québec

Une exposition d'art visuel qui accueille des artistes autochtones de onze nations du Québec.
Jusqu'au 3 mai 2012
Marché Bonsecours |
350, rue Saint-Paul Est

Luminothérapie: Éclats de verre

Une installation lumière et l'ambiance sonore de la place.
Jusqu'au 26 février 2012
Place Émilie-Gamelin | Angle des
rues Berri et Sainte-Catherine

Village des Neiges

Soirées dansantes, soirées de hockey des Canadiens de Montréal, spectacles pour enfants, labyrinthe de neige et pente à glisser sont au programme.

Jusqu'au 31 mars 2012
Parc Jean-Drapeau

Raquette sur le Mont Royal à la lueur de la ville

Chaussez des raquettes et suivez le guide dans les sentiers de la forêt que la nuit enveloppe. Jusqu'au 10 mars 2012
Maison Smith | Parc du Mont-Royal
1260, chemin Remembrance
Les samedis, 18 h à 20 h 15.
Raquettes fournies, animation et chocolat chaud.
Réservation requise.

Chroniques d'une disparition

Cette exposition thématique collective réunit cinq artistes contemporains: Omer Fast, Teresa Margolles, Philippe Parreno, Taryn Simon et José Toirac.
Jusqu'au 13 mai 2012
DHC/ART Fondation pour l'art contemporain
451, rue Saint-Jean

Lyonel Feininger, de Manhattan au Bauhaus

Première rétrospective majeure consacrée à Lyonel Feininger (1871-1956) en Amérique du Nord depuis près de cinquante ans.
Jusqu'au 13 mai 2012
Musée des beaux-arts de Montréal
1379-1380, rue Sherbrooke Ouest

Vigile (ou Le veilleur)

Une pièce de Morris Panych mise en scène par Martin Faucher avec Éric Bernier et Kim Yaroshevskaya.
Jusqu'au 3 mars 2012
Théâtre du Rideau Vert
4664, rue Saint-Denis

Semaine Mode Montréal | 22^e édition

Un grand *happening* mode où les designers montréalais profitent d'une visibilité internationale exceptionnelle.
6 au 9 février 2012
Marché Bonsecours
350, rue Saint-Paul Est

Salon des Bateaux et des Sports nautiques | 13^e édition

Le plus gros événement du genre au Québec avec plus de 400 modèles d'embarcation et 150 exposants.
9 au 12 février 2012
Halls d'exposition
Place Bonaventure
800, rue de La Gauchetière Ouest

Les Rendez-vous du cinéma québécois | 30^e édition

Une nouvelle édition des plus festives, le meilleur de la production cinématographique québécoise de l'année. 15 au 26 février 2012
Divers endroits à Montréal

MONTRÉAL EN LUMIÈRE | 13^e édition

Fête hivernale qui se déploie en trois volets: les arts, la lumière et la table. 16 au 26 février 2012
Divers endroits à Montréal

Papillons en liberté | 15^e édition

En raison de leur grâce et de leurs coloris variés, les papillons séduisent d'emblée les enfants, mais aussi les adultes.
16 février au 29 avril 2012
Jardin botanique de Montréal
4101, rue Sherbrooke Est

Expo Hockey

17, 18 et 19 février 2012
Halls d'exposition
Place Bonaventure
800, rue de La Gauchetière Ouest

Salon Expert, chasse, pêche et camping de Montréal

Plus de 250 exposants et tous les produits et services liés à la pêche, à la chasse et au camping réunis sous un même toit.
23 au 26 février 2012
Halls d'exposition
Place Bonaventure
800, rue de La Gauchetière Ouest

Les Symphonies portuaires de Pointe-à-Callière | 18^e édition

Une œuvre musicale inédite utilisant les sirènes des bateaux amarrés aux Quais du Vieux-Port.
26 février et 4 mars 2012
à 13 h 30. Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal | 350, place Royale

Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM)

Le meilleur de la production cinématographique destinée aux enfants et aux familles.
3 au 11 mars 2012
Cinéma Beaubien
2396, rue Beaubien Est

Relâche en famille

Pendant la relâche scolaire, parents et enfants sont invités à participer à des jeux liés à l'histoire de Montréal.
6 au 9 mars 2012. Forfait famille.
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal | 350, place Royale

Festival international du film sur l'art (FIFA) | 30^e édition

Projection de films sur l'art dans des domaines aussi variés que la peinture, la photographie, le cinéma et la musique. 15 au 25 mars 2012
Divers endroits à Montréal



SERVICES AUX ENTREPRISES

MARIO LEDUC

Votre directeur adjoint

CHANTAL BEAUCLAIR

Votre conseillère

M'HAMED KACER

Votre directeur de comptes

ELIANE TESSIER

Votre conseillère

ABDELHAKIM BOUNIF

Votre directeur de comptes

NATHALIE MATHIEU

Votre directrice de comptes

L'ÉQUIPE EN FINANCEMENT
D'ENTREPRISES TAXI DE LA CAISSE
**DESJARDINS CITÉ-DU-NORD DE
MONTRÉAL** EST FIÈRE D'ÊTRE LE MOTEUR
DE LA RÉALISATION DE VOS PROJETS!

citedunord.com

facebook : Desjardins Montréal

VOUS CONNAISSEZ LE
TAXI MIEUX QUE PERSONNE.
NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

La Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal, votre partenaire en financement d'entreprises TAXI, peut vous aider vite et bien.

Fière d'une expertise depuis 1989 dans le financement du secteur TAXI, son équipe est ravie de vous proposer des services financiers adaptés à vos besoins: financement de permis, fonds de roulement, régimes d'épargne, assurance-vie et invalidité, achats de véhicule, investissements, etc.

C'est simple, rapide et efficace.

**Prenez rendez-vous
au 514 382-6096**



Desjardins
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir

Profitez des **meilleures conditions de financement** de l'industrie du taxi, partout au Québec!



514 353-2757 | 1 866 227-2091 | www.fintaxi.ca



FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi.

